

COMMUNIQUE DE PRESSE

Spécial « Après la crise sanitaire : Quelle relance ? »

Le Centre Marocain de Conjoncture a le plaisir de vous annoncer la parution de sa dernière publication mensuelle « Maroc Conjoncture » n° 326. Il s'agit d'un spécial portant sur la relance de l'économie après la crise sanitaire, dont voici les principaux axes :

Économie mondiale : Quel rythme pour la reprise ?

Le monde subit de plein fouet les conséquences économiques des mesures d'endiguement prises pour lutter contre le Covid-19, responsable de plus de 470 000 morts pour près de 9 millions de cas officiellement recensés dans le monde. Si le déconfinement amorcé s'accompagne des premiers signes d'une reprise économique, une question importante a trait au rythme de celle-ci, d'autant que le risque d'une seconde vague d'infections et de réinstauration des restrictions levées n'est pas écarté.

Après le choc de la pandémie : Quelles inflexions stratégiques ?

La virulence de l'épidémie et la rapidité de sa propagation de par le monde ont dévoilé les défaillances des systèmes de santé et la carence des dispositifs de protection collective dans de nombreux pays, y compris les mieux lotis. Face aux risques encourus au plan sanitaire, le Maroc a fait preuve d'une grande réactivité qui s'est illustrée sur plusieurs fronts, simultanément. Cependant, même en agissant avec promptitude et avec efficacité, les autorités se sont trouvées subitement confrontées à des difficultés majeures dans la gestion de la crise dans sa triple dimension : sanitaire, économique et sociale. Ce constat montre l'impérieuse nécessité d'œuvrer à l'avenir au développement des capacités de résilience de l'économie et la société face aux chocs de toute nature dans le cadre d'une stratégie globale couvrant de multiples axes de la sphère économique et sociale.

Les Priorités des Secteurs Sociaux : Santé, éducation et emploi...

La priorité à accorder aux secteurs sociaux, est explicitement annoncée par le gouvernement dans le projet de Loi de finances 2020. Elle est appelée à être entérinée dans la Loi de finances rectificative imposée par la pandémie Covid-19, eu égard à la propagation sans limite de ses nuisances. En effet, dans sa déclaration de soutenir les politiques sociales, l'Exécutif a mis en exergue la nécessité de promouvoir les secteurs fondamentaux tels que la santé, l'éducation et l'emploi... il s'agit de garantir, aux citoyens, un accès à un service de santé convenable, à travers l'exécution du plan de santé 2025, qui a pour ambition d'élargir l'offre de soins hospitaliers et de renforcer les programmes de prévention et de lutte contre les maladies. En matière d'éducation, les actions à entreprendre reposent sur la mise en œuvre factuelle de la Loi-cadre relative à la réforme du système d'éducation et de la formation. Une option d'autant plus cruciale qu'elle constitue le socle de toute initiative visant à réduire les disparités et fournir les éléments constitutifs du principe d'égalité. La proposition est à entreprendre sur la base de l'application d'une feuille de route à objectifs multiples : la modernisation des curricula à travers la formation par alternance et la formation par apprentissage, la création de cités régionales des compétences des métiers et la promotion de l'esprit d'entrepreneuriat, particulièrement au profit des jeunes actifs du secteur informel...

Mortalité des Entreprises : Des signes annonciateurs d'aggravation en 2020-2021

Située sur un trend haussier depuis 2009, la courbe de la mortalité des entreprises marocaines va-t-elle connaître une explosion compte tenu du contexte de la pandémie ? Décryptage des signes annonciateurs d'une aggravation de la situation en 2020-2021.

Covid et Refonte du Système de Santé : Une vision portée par l'expérience

À l'issue d'une réunion organisée entre la Banque Mondiale et le FMI, au mois de mars 2020, pour examiner les agencements permettant de relever les défis économiques que pose le Covid-19, les dirigeants de ces deux institutions n'ont pu s'empêcher de confesser, dans leur conférence de presse associée, que « l'épidémie de Coronavirus rappelle combien il est nécessaire de renforcer les systèmes de santé ». L'urgence est à la lutte contre la contagion. La priorité doit être accordée à la prévention et à la réduction des pertes humaines. L'action est dans la limitation de la transmission entre le genre humain, le recensement, l'isolement, les soins et la diminution de la diffusion de la maladie au sein des collectivités. Tels sont les prérequis de minimisation de l'impact social et économique du fléau. À terme, ces mesures immédiates doivent être confortées par des investissements pour garantir une résilience sanitaire. Des investissements qui seraient justifiés tant par le plaidoyer en faveur de la santé que par les exigences de rentabilité économique. En effet, si l'expansion de la pandémie s'amplifie outre mesure, elle ne manquera pas de produire comme corollaire une urgence économique qui précipiterait le monde dans une récession aux conséquences dramatiques sur les nations et leurs populations.

Vif Rebond de la Croissance en 2021 : Le PIB en hausse de 5,3%

Le prolongement de l'état d'urgence sanitaire vient d'être décrété pour la deuxième fois et ce jusqu'au 10 juillet avec des assouplissements dans le confinement pour les régions les moins touchées qui ont été répertoriées en zone 1. Cette décision exacerbera la décroissance prévue pour l'exercice 2020 et empêchera les activités lors de la reprise au second semestre de compenser les décalages de production enregistrés au cours des premiers mois de l'année. Mais les impacts négatifs liés à la pandémie iraient au-delà et affecteraient les performances économiques de 2021.

[web:www.cmconjoncture.ma](http://www.cmconjoncture.ma)